

# RÉUNION DU CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

## COMPTE RENDU DES DÉCISIONS

### LE VENDREDI 6 AVRIL 2001

#### **1. Procès verbal de la réunion du 9 mars 2001**

Motion (McKay-Goble) : que le procès verbal de la réunion du 9 mars 2001 soit approuvé tel que présenté.

**ADOPTÉE**

#### **2. Proposition de Campus Manitoba portant sur la création d'un système d'admission et d'inscription en ligne**

On a demandé aux membres du Conseil d'approuver la motion suivante, par téléphone, le jeudi 29 mars 2001.

Motion : que le Conseil de l'enseignement postsecondaire approuve le transfert de 300 000 \$ au compte de Campus Manitoba géré par l'Université de Brandon et que cette subvention soit détenue en fiducie jusqu'à ce que la proposition officielle de projet ait été approuvée par le Conseil.

Lors du vote par téléphone, sept membres du Conseil ont voté en faveur de la motion. Trois membres n'ont pu être rejoints à ce moment.

Motion : (Smith-Jolson) : que le Conseil ratifie la motion approuvée par téléphone.

**ADOPTÉE**

#### **3. Demande de renseignements sur les programmes offerts au ACC**

Au cours de la réunion du 9 mars 2001, le Conseil a demandé à ce que les évaluations scolaires lui soit remises avant d'approuver les programmes suivants. Ces évaluations ont été présentées au Conseil au cours de la réunion du 6 avril 2001.

- **Diplôme en technique de conception de sites Web (en anglais seulement)**

Motion (Goble-Turner) : que le Conseil approuve le nouveau diplôme en technique de conception de sites Web du ACC en lui octroyant 372,2 \$ la première année (2001-2002), 420,5 la deuxième année, et 391,5 \$ la troisième année et les années subséquentes. L'approbation est conditionnelle à la modification, par le ACC, du programme afin qu'il soit conforme aux suggestions présentées dans le cadre des évaluations scolaires. Les fonds seront alloués après que le budget 2001-2002 de l'Initiative d'expansion des collèges aura été approuvé.

**ADOPTÉE**

- **Diplôme en agriculture de précision (en anglais seulement)**

Motion (McKay-Perron) : que le Conseil approuve le nouveau diplôme en agriculture de précision du ACC en lui versant 349,0 \$ la première année (2001-2002), 389,0 \$ la deuxième et la troisième année, et 274,0 \$ la quatrième année et les années subséquentes. L'approbation est conditionnelle à la modification, par le ACC, du programme afin qu'il soit conforme aux suggestions présentées dans le cadre des évaluations scolaires. Les fonds seront alloués après que le budget 2001-2002 de l'Initiative d'expansion des collèges aura été approuvé.

**ADOPTÉE**

#### **4. Attribution de subventions pour l'exercice de 2001-2002**

Motion : (Smith-Goble) : que le Conseil approuve la distribution des fonds proposée par le personnel, après que le budget aura été approuvé.

**ADOPTÉE**